



Eurl **Béatrice Poncin**
au capital de 4000 €
Siret 752 035 675 00020
RCS Saint Malo
APE 9609Z

✦ LE CONTEXTE

Des bénévoles créent et développent des activités au sein d'association aboutissant souvent à la création d'emplois tant pour réaliser les missions que pour diriger les structures. La spécificité du monde associatif est celle d'une double gouvernance : celle effectuée par les instances statutaires (assemblée générale des adhérents, conseil d'administration, bureau) conduites par des bénévoles et celle effectuée par une direction salariée pour conduire l'organisation opérationnelle. Des bénévoles, motivés au premier abord par l'objet de l'association, deviennent alors employeur sans en avoir au préalable les compétences. L'exercice de la fonction employeur concerne autant des questions juridiques, administratives, fiscales, sociales que des questions d'organisation interne et relationnelle.

✦ LES ENJEUX ET LES BESOINS

L'enjeu est celui de la pérennisation des postes existants, voire de la création de nouveaux emplois.

Les associations doivent assurer leur rôle d'employeur de manière efficiente. Outre l'acquisition de connaissances juridiques, administratives, sociales et fiscales, elles ont besoin de questionner les modalités de délégation de ces fonctions à la direction, de clarifier les modalités de gouvernance (qui décide de quoi, comment, dans quel périmètre) et de formaliser les rôles et responsabilités. En outre, elles ont besoin de se doter d'outils de management spécifiques pour gérer les relations entre bénévoles et salariés et pour dépasser des difficultés inhérentes aux différences de rôles et de statut (reconnaissance réciproque, engagement du salarié, militantisme, places dans la gouvernance...)

✦ LES OBJECTIFS

- ▮ Mettre du sens sur les rôles de chacun
- ▮ Clarifier les attendus réciproques
- ▮ Formaliser les responsabilités et les processus décisionnels
- ▮ Appréhender ce qui se joue dans la relation
- ▮ Identifier des leviers d'actions pour dépasser les difficultés

✦ LE PUBLIC VISÉ

- ▮ Des bénévoles et des salariés d'associations employeurs
- ▮ Pas de pré-requis
- ▮ Minimum de 6 participants - Maximum de 10

✦ LA MÉTHODOLOGIE - LA DÉMARCHE

- ▮ La formation prend en compte les besoins et demandes des personnes. Elle peut permettre de traiter des situations et problématiques opérationnelles apportées par les participant.es.
- ▮ La démarche combine des apports théoriques synthétiques avec des échanges d'expériences, la co-construction de savoirs et des mises en pratique pour un co-apprentissage.
- ▮ Des outils et méthodes de travail participatif et coopératif sont expérimentés.
- ▮ Des fiches techniques sont données aux participants (concepts, outils...)

✦ LA DURÉE

2 journées d'intervention espacées d'au moins un mois, pour que les personnes puissent expérimenter et bénéficier ensuite d'un espace de retour d'expériences.

Co-développement

C'est un lieu ressource où les participants bénéficient d'un espace pour traiter des situations auxquelles ils sont confrontés, par un processus de coopération avec les autres.

Le co-développement est un moyen très efficace pour prendre du recul, comprendre les enjeux, clarifier et analyser des situations, ouvrir ses perceptions, ajuster sa posture, développer des compétences, faciliter des changements...

Les situations sont explorées à partir d'une proposition d'un.e participant.e :
identification de la problématique, clarification d'un besoin, expression d'une demande, ouverture d'options, appréhension de solutions...

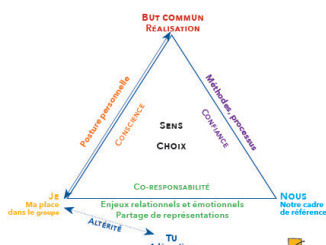
✦ LES CONTENUS

Les contenus s'adapteront aux besoins et demandes des participants

Notion de coopération

La coopération permet de répondre ensemble à des besoins individuels qui se rejoignent dans un but commun.

- La coopération est la participation de tous à une œuvre commune avec un partage des réussites et des difficultés.
- Ni facile, ni magique, elle est cependant source de satisfaction.
- Pour être effective, elle requiert de la méthode et des outils adaptés à la culture et au sens donné à l'action collective.
- Le chemin de la coopération passe par une conscience de soi pour être en relation avec l'autre de manière ajustée et authentique.
- La coopération est porteuse d'exigences : celles de la confiance réciproque, de l'acceptation du dissensus, de l'ouverture, de la gestion des paradoxes, ambivalences et frustrations. Partager ses représentations, réguler, gérer les enjeux relationnels et émotionnels



Jour 1

- Mise en place de la dynamique de groupe : objectifs, interconnaissance, cadre, besoins et demandes [mise en situation ; expérimentation d'outils participatifs]
- Les rôles de chacun : bénévole - salarié [partage de représentation et d'expériences ; co-construction de savoirs]
- Les instances associatives et processus de décision [apports et application aux situations des participants]
- La notion d'implication : militantisme, projet associatif, contrat, motivation... [partage de représentation et d'expériences, expérimentation d'outil participatif]
- La coopération et la dynamique de groupe [apports]

Jour 2

- Retour d'expériences à partir de ce qui a pu être mis en œuvre
- Les postures, la régulation, les enjeux de pouvoir, l'estime de soi [analyse de situations ; partage d'expériences ; capitalisation de savoirs]
- La reconnaissance [apports et mise en situation]
- Bilan de la formation

✦ L'ÉVALUATION

- Au fur et à mesure de la journée, les participants sont invités à ancrer ce qu'ils apprennent par des temps de réflexion individuelle et de partage.
- En fin de journée, un bilan individuel est réalisé sur la base d'une grille de questions.
- Une attestation de formation est remise à chaque participant.

✦ LE PRIX

- S'il s'agit d'un groupe constitué : 1 100 € TTC par jour, soit 2 200 € TTC pour la formation totale
- S'il s'agit d'inscriptions individuelles : 170 € TTC par jour, soit 340 € TTC pour la formation totale.
- Exonération de TVA au titre de la formation professionnelle.

✦ L'INTERVENANTE

Béatrice PONCIN (56 ans) Cf. références détaillées sur mon blog : www.beatriceponcin.org

- Depuis une dizaine d'années, j'accompagne des dirigeant.es, des équipes, des organisations pour la mise en œuvre ou le renforcement de processus de coopération (organisation interne, gouvernance, conduite de projets, accompagnement au changement...). J'anime des groupes en analyse de pratique et co-développement. J'interviens comme formatrice sur des sujets liés à la coopération (animation de réunions participatives, processus décisionnels...). J'interviens essentiellement au sein des organisations de l'économie sociale et solidaire.
- Mes interventions s'appuient sur :
 - Mes formations initiales et continues :
 - DESS Développement et expertise de l'économie sociale - Institut d'Études Politiques, Université Pierre Mendès-France de Grenoble (1999).
 - Formation de formateurs avec l'AFPA (1990).
 - Coach CT© (École V. Lenhardt) avec Didascalis à Chambéry (2009-2010) - Communication NonViolente (2009) - ProcessCom (2009) - Accompagnement du changement (2011) - Théorie des Organisations de Berne (2012) - Constellation des organisations (2014-15) - Logothérapie selon V Frankl (depuis 2015).
 - Diplôme d'État d'Assistante Sociale (1983).
 - Mes expériences personnelles professionnelles de coopération, de direction d'entreprise, de gestion de projet, d'accompagnement de porteurs de projets, de travaux d'analyse et d'évaluation en recherche-action. Mes divers engagements bénévoles au sein d'associations, de réseaux associatifs, de coopératives.
- Auteure (www.beatriceponcin.net)



Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le n° 53 22 08718 22 auprès du Préfet de la Région de Bretagne. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.